

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 21 mars 2025 a pris les décisions suivantes :

- ✓ Approbation des résolutions précitées à l'unanimité, la Fondation abritée Léonard de Vinci sera donc créée dès signature de la convention
- ✓ Approbation de la désignation de Philippe Bouguennec en remplacement de Jean Le Roy pour le troisième siège du Collège de la Fondation au sein du Conseil d'administration d'ACIMAD
- ✓ Approbation du compte administratif du lycée
- ✓ Approbation à l'unanimité du projet de Sainte-Angèle ainsi que de la Charte
- ✓ Approbation à l'unanimité du PV du CA du mois de février 2025
- ✓ Approbation à l'unanimité de la désignation de Monsieur Yves Sanson comme représentant de la gérance après de la SCI IAE
- ✓ Approbation à l'unanimité du contenu du CPOM concernant les CHRS et autorisation à signer le document présenté en séance pour la Présidente

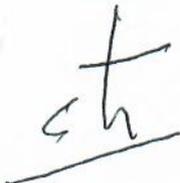
Questions diverses :

Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation Massé-Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 15h45.

Le secrétaire général,

Gérard LIZET

Handwritten signature of Gérard Lizet in blue ink, consisting of the letters 'G', 'L', and 'Z' in a stylized, cursive script.

La Présidente,

Marie-Marguerite BOURBIGOT

Handwritten signature of Marie-Marguerite Bourbigot in blue ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by a horizontal line.